

# DECLARATION COMMUNE

Le 16 décembre 2003, dans le cadre de leur journée d'action et de mobilisation, les organisations syndicales hospitalières « CGT - FO - SUD - CFTC - CHG - CMH et INPH » se sont réunies et ont tiré un premier bilan positif des initiatives prises dans le cadre de la journée d'action sur l'ensemble du territoire.

Après avoir reçu la semaine dernière les syndicats médicaux, le ministre a rencontré, ce jour, les organisations de personnel non médical.

A cette occasion, le Ministre a annoncé qu'il transmettrait avant la fin de la semaine une 3ème version de son projet de gouvernance.

L'objectif étant de modifier le code de la santé publique en matière de gestion interne des hôpitaux.

Les différentes organisations sauront tirer les conséquences des mesures contenues dans ce nouveau texte une fois en main.

Dans l'immédiat :

- les risques de remises en cause des missions de service public avec la mise en route de la tarification à l'activité (T2A)
- l'insuffisance constatée des nécessaires moyens financiers et humains pour répondre aux besoins de la population amènent les organisations syndicales à confirmer leur appel à l'action du 22 janvier.

Fait à Paris, le 16 décembre 2003

## Des organisations syndicales des personnels :

- ⇒ CGT Santé Action Sociale,
- ⇒ FO Services Publics et de Santé
- ⇒ SUD Santé Sociaux
- ⇒ CFTC Santé et sociaux

## Et des médecins hospitaliers

- ⇒ CHG : Confédération des Hôpitaux Généraux
- ⇒ CMH : Coordination Médicale Hospitalière
- ⇒ INPH : Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers